

école de conduite DURAND

PROCÉDURE DE PRÉVENTION ET DE TRACABILITE DES ABANDONS

Ce présent procédé est mis à disposition du public sur simple demande ou accessible sur le site internet de l'auto-école.

L'établissement a établi un plan de prévention en 3 points :

- ➔ Les causes d'abandon de formation
- ➔ La prévention des abandons
- ➔ La traçabilités des abandons

1. Les principales causes d'abandon

- Liée aux risques physiques : une pathologie plus ou moins grave, un handicap, une grossesse..
- Liée aux risques psychologiques et psychiques : la perte de motivation, l'angoisse liée au examens, le repli sur soi, la perte de lien social, la dépression...
- Liée aux situations du quotidien : l'absentéisme régulier, un environnement social ou économique défavorable, le manque de temps, des problèmes

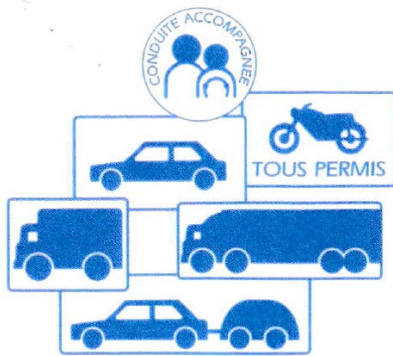
2. La prévention des abandons

A compter de l'inscription dans l'établissement , l'équipe va mettre en place tous les moyens à sa disposition afin de prévenir les abandons des élèves.

Lors de la signature du contrat, l'élève est sensibilisé sur son engagement et son implication dans la formation tant au niveau théorique que pratique.

- a) Lors de la formation théorique, les élèves bénéficient d'un suivi de connexion et d'un contrôle du travail effectué.

Leur relevé de connexion sur l'application est régulièrement consulté.



école de conduite **DURAND**

S'il constaté un manque de régularité, l'élève est dans un premier temps relancé par SMS, puis contacté par téléphone.

Le relevé de présence en salle de code est également suivi à l'aide d'un cahier afin de vérifier l'évolution des compétences, de relancer les élèves qui ne s'inscrivent pas ou peu en salle et ceux qui sont absent.

b) Lors de la formation pratique et afin d'avoir une continuité et une régularité dans la formation, les plannings de conduite sont programmées avec l'élève en aval et envoyé à l'élèves au fur et à mesure de sa formation.

Lorsqu'un élève est absent, il lui est adressé dans un premier temps un message SMS puis est contacté par téléphone =.

En cas d'absence prolongé, un mail est envoyé à l'élève lui notifiant son engagement dans la formation et nous prenons contact avec le représentant légal de l'élève s'il est mineur.

3. La traçabilité des abandons

Lorsqu'un élève inscrit dans l'établissement est en situation d'abandon, il lui est adressé une notification écrite par mail afin de connaître sa situation :

- Abandon définitif de la formation ou suspension
- Motif de l'abandon
- Accompagnement dans la reprise de la formation si cela est possible.